



REGIONAL SERIES 2012

ARTICLE 1. ORGANISATION

1.1. L'ASK Lyon Kart Master Club et l'ASK Valence co-organisent, avec le concours de la FFSA et de la Commission Régionale de Karting Rhône-Alpes, le Régional Séries. L'ASK Lyon Kart Master Club et l'ASK Valence sont co-responsables de l'organisation de ce Championnat.

Ce Championnat se déroule en une série d'épreuves dont le nombre est déterminé par la CRK, l'ASK Lyon Kart Master Club et l'ASK Valence sur une période allant de février à fin octobre (minimum 4 épreuves).

Tous les points non prévus au présent règlement relèvent du Code Sportif International, des prescriptions générales FFSA, du règlement standard des épreuves de Karting ou figureront dans le règlement particulier de chaque épreuve.

Ce Championnat sera organisé conformément aux prescriptions du règlement technique national sans dérogation.

1.2. Le calendrier est établi comme suit :

☆ 25/26 Février 22/23 Septembre
sur le Circuit Actua Lyon Kart Métropole à Saint Laurent de Mure

☆ 3/4 Mars 23/24 Juin
sur le Circuit de Valence à La Roche de Glun

Il sera ouvert aux catégories Minikart, Minimes, Cadets, Nationale, KZ125, KZ125 Gentleman, KF4, Rotax, X30 et TTI.

1.3. Un règlement particulier sera par ailleurs établi pour chacune des épreuves.

ARTICLE 3. CONCURENTS ET PILOTES

LICENCES

Le Régional Séries sera ouvert à tout pilote détenteur d'une licence nationale ou internationale de Karting « Pilote concurrent conducteur » en cours de validité dans sa catégorie.





ARTICLE 4. MATERIEL ET EQUIPEMENTS

4.1 MATERIEL ADMIS

4.1.1. Le matériel admis sera celui défini par le RSN et RST 2012

4.1.2. Des mesures de niveau sonore pourront être effectuées dans toutes les catégories, pour tous les karts, avec ou sans boîte de vitesses et cela conformément au Règlement Sportif National.

4.2. PNEUMATIQUES

4.2.1. Pour les quatre épreuves l'organisateur exige 1 seul set de pneus par week-end de course quel que soit la formule (GPO ou classique). Le marquage s'effectuera en sortie de parc d'arrivée après chaque séance officielle. Si ce même train est utilisé pour un manche d'essai libre entre des manches officielles (format GPO avec essai libre dimanche matin) le concurrent devra faire la demande de marquage afin de se présenter à la manche chronométré suivante avec des pneus marqués sous peine d'être pénalisé.

En cas de suspicion d'utilisation de produits illicites permettant de modifier les caractéristiques des pneumatiques dans un but d'amélioration des performances, les organisateurs se réserve le droit d'exiger le changement des 4 pneus mis en cause.

Si le concurrent ne souhaite pas se soumettre à cette alternative l'organisateur se réserve le droit d'une exclusion immédiate de la course sans recours possible.
Le concurrent ne marquera aucun point.

ARTICLE 7. DEROULEMENT DE L'EPREUVE

7.1. GENERALITES

7.1.1. Les épreuves du Régional Séries pourront se dérouler suivant différents types d'organisation.

7.1.2. Le briefing est organisé par le Directeur de Course à l'issue des essais libres.

7.2.1. Principe de déroulement

L'épreuve se déroulera de la façon suivante : essais libres, essais chronométrés, Pré-finale et Finale. Il n'y a pas de repêchage.

L'épreuve se déroulera sous le format GPO soit 2 journées avec Essais libres, Chronos, Pré-Finale et Finale.





7.2.2. Pour les participants qui rouleront que le Dimanche départ avec les pneus neufs dès les essais libres.
Sera également appliqué une pénalité de 0.5 seconde (5 dixième) à l'issue de la série chrono.

7.2.3. Catégorie OPEN : La catégorie open est ouverte aux X30 et KF4. Il n'y aura pas de distinction de catégorie d'âge et une seule remise de prix sera donnée.
Le poids minimum est de 160 Kgs.

7.2.4. Longueur des courses

Pré Finale : 17 km par temps sec
14 km par temps de pluie

Finale : 17 km par temps sec
14 km par temps de pluie

ARTICLE 9. CLASSEMENTS

9.1. CLASSEMENT DU REGIONAL SERIES

Le classement de la pré-finale et de la finale de chaque épreuve donnera lieu à l'attribution des points suivants (soit 16 Manches):

25 points au 1 ^{er}	9 points au 7 ^{ème}	3 points au 13 ^{ème}
20 points au 2 ^{ème}	8 points au 8 ^{ème}	2 points au 14 ^{ème}
16 points au 3 ^{ème}	7 points au 9 ^{ème}	1 point au 15 ^{ème}
13 points au 4 ^{ème}	6 points au 10 ^{ème}	
11 points au 5 ^{ème}	5 points au 11 ^{ème}	
10 points au 6 ^{ème}	4 points au 12 ^{ème}	

9.2. CLASSEMENT GENERAL DU REGIONAL SERIES

Tout pilote prenant part à une épreuve du Régional Séries peut marquer des points.

En cas d'ex aequo, sur la base de la totalité des résultats, le plus grand nombre de premières places sera pris en considération, puis de secondes places, de troisièmes places et ainsi de suite. Si le vainqueur ne peut toujours pas être déterminé ou s'il subsiste encore des ex aequo, le classement de la finale de la dernière épreuve les départagera.

9.3. EXCLUSION

Tout pilote faisant l'objet d'un rapport, Sportif ou Technique, aboutissant à l'exclusion de l'épreuve, ne marquera aucun point (zéro point) au titre de cette épreuve. Ce résultat ne sera pas repris comme l'épreuve à décompter.

ARTICLE 10. PRIX

Les récompenses seront remises à l'issue de la dernière épreuve.

